OFFRE DE FORMATION

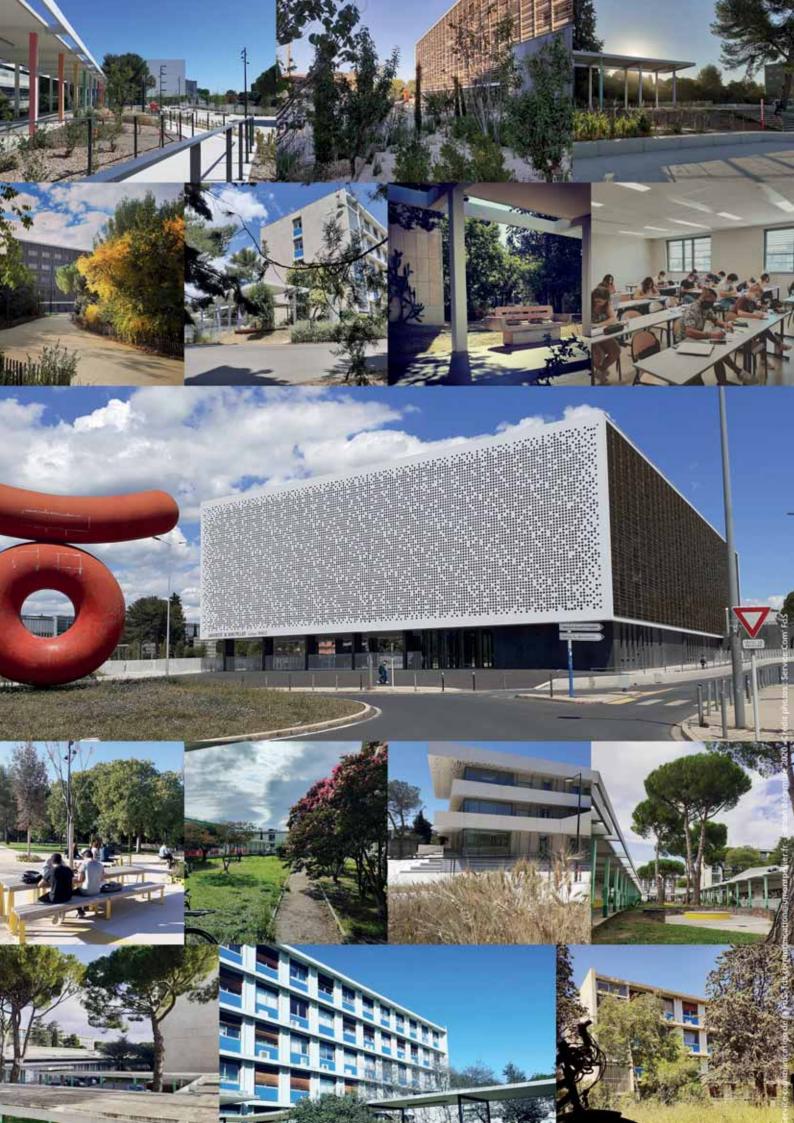
2024/2025

WWW.UMONTPELLIER.FR

FACULTÉ DES SCIENCES







PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES SCIENCES

Fondée en 1808, la Faculté des Sciences (FdS) de l'Université de Montpellier propose aux étudiants des formations « post-bac » dans tous les domaines des sciences et des technologies. Ces formations s'appuient sur les compétences des laboratoires de recherche de l'Université de Montpellier et évoluent en permanence en fonction des avancées scientifiques et technologiques.

La Faculté des Sciences, à travers ses 10 départements d'enseignements scientifiques, offre des cursus diversifiés, adaptés à tous les profils de lycéennes et de lycéens intéressé(e)s par les sciences :

- des formations de licence en informatique, mathématiques, physique, chimie, sciences de l'ingénieur, sciences de la vie, sciences de la terre, de l'eau et de l'environnement ;
- un **C**ursus **M**aster en **I**ngénierie **(CMI)** en informatique, avec un renforcement en sciences humaines et sociales, en économie et en gestion de projets, conduisant aux métiers de l'ingénierie en informatique;
- des cursus orientés vers les métiers de l'éducation ;
- un cursus universitaire de préparation aux grandes écoles d'ingénieurs en mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur (CUPGE : Cycle/Cursus Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles) ainsi qu'une filière de Préparation aux Concours des écoles d'Agronomie et Vétérinaires (PCAV);
- un **C**ycle **P**luridisciplinaire d'**É**tudes **S**cientifiques **(CPES)** en sciences de la matière ou en sciences de la vie, centré sur les méthodes numériques et informatiques (co-organisé avec le lycée Joffre de Montpellier).

Toutes les formations de la Faculté des Sciences font une large place aux enseignements en petits groupes, aux travaux pratiques, aux stages et aux projets. Certains cursus sont entièrement réalisés en pédagogie innovante : licence de sciences de la vie en Apprentissage Par Problèmes (APP)², CPES, etc.

La Faculté des Sciences propose également un accès aux études de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie) et à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier en postulant spécifiquement à des Licences avec Accès Santé (LAS) pour l'accès aux études de santé ou à des licences avec Accès Kiné en sciences de la vie ou en physique, chimie et sciences de l'ingénieur.

À l'issue des études de licence (3 ans), les étudiants poursuivent en master (2 ans) à la Faculté des Sciences (plus d'une centaine de parcours dans 21 mentions de masters), ou dans d'autres universités en France ou à l'étranger. Pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter l'offre de formation détaillée de la **FdS**:













https://formations.umontpellier.fr/fr/faculte-des-sciences.html

Suivez-nous via notre site web et nos réseaux sociaux

¹ Ce cursus scientifique renforcé doit être suivi du L au M pour que le label CMI soit attribué. Ce label est délivré par le réseau national Figure : https://reseau-figure.fr

² Apprentissage Par Problèmes : comme son nom l'indique, cette méthode pédagogique repose sur la résolution ou l'étude de problèmes concrets, généralement issus de situations authentiques. Les étudiants sont réunis en groupe de travail et l'enseignant sert de guide et de facilitateur dans la résolution du problème.

ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE

Sur ParcourSup, les lycéens peuvent postuler dans 5 « portails » généralistes de Licence :

- Informatique;
- Mathématiques et ses applications ;
- Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur (PCSI), avec la possibilité d'un Accès Santé et d'un Accès Kiné
- Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement (SVSE) avec éventuellement la possibilité d'un Accès Santé et d'un Accès Kiné;
- Sciences de la Terre, de l'Eau et de l'Environnement (STEE).

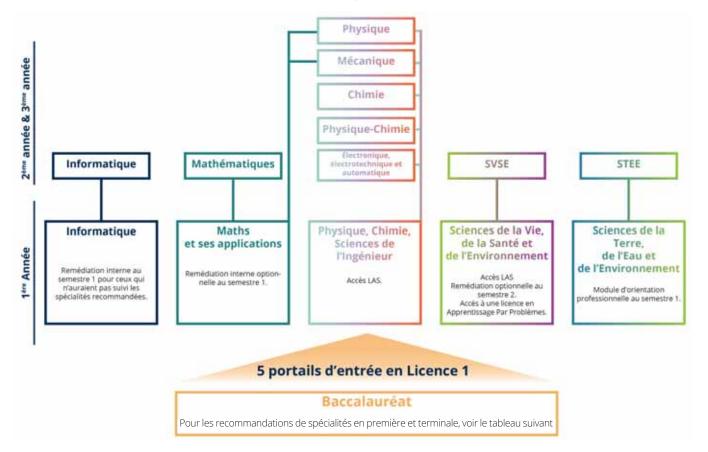


TABLEAU 1 : les différents portails de L1 et les licences généralistes vers lesquels ils mènent. Les dispositifs particuliers à chaque portail (remédiation, LAS) sont indiqués.

Formations de licence (généralistes et professionnelles) accessibles en fonction du choix de portail sur ParcourSup.

Certaines mentions, comme la physique, sont accessibles à travers deux portails de L1 : **« Maths et ses applications »** et **« PCSI »**. Les recommandations de spécialités pour ces deux portails sont différentes (voir plus loin) et vous aurez donc tout intérêt à choisir le portail le plus adapté à votre cursus au lycée.

Les lycéens peuvent également candidater pour une de nos six formations spécifiques, à capacité limitée :

- Le **C**ursus **U**niversitaire **P**réparatoire aux **G**randes **É**coles **(CUPGE)** d'ingénieurs (avec 3 voies différentes : mathématiques, physique, mécanique)
- Le cursus de Préparation au Concours des écoles Agronomiques et Vétérinaires (PCAV)
- La double licence Mathématiques et Informatique
- Le Cursus Master en Ingénierie (CMI) en informatique
- Le **C**ycle **P**luridisciplinaire d'**É**tudes **S**cientifiques **(CPES)** « modélisation et numérique » en sciences de la matière ou en sciences de la vie
- La licence de biologie en Apprentissage par problèmes (APP-Bio)

CHOISIR UN PORTAIL EN FONCTION DES SPÉCIALITÉS DES CLASSES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE AU LYCÉE



7	F 52 KIN	140	16 14 15	-			5 4	
Recommandations en classe de Terminale	Une spécialité au moins entre les deux suivantes : Mathématiques ou Numérique et sciences informatiques, et option mathématiques complémentaires dans le cas où Mathématiques n'est pas suivie en terminale	Mathématiques et une autre spécialité scientifique¹ ou Mathématiques et n'importe quelle autre spécialité et option mathématiques expertes	Mathématiques et Physique-chimie ou Mathématiques et Sciences pour l'ingénieur et option mathématiques complémentaires	Sciences de la vie et de la terre et Mathématiques ou Sciences de la vie et de la terre et Physique-chimie et option mathématiques complémentaires ou Mathématiques et Physique-chimie	Sciences de la vie et de la terre et Mathématiques ou Sciences de la vie et de la terre et Physique-chimie et option mathématiques complémentaires ou Sciences de la vie et de la terre et option mathématiques complémentaires	Mathématiques et Physique-chimie	Sciences de la vie et de la terre et Mathématiques	Physique Chimie et Mathématiques
Recommandations en classe de Première	Mathématiques et Numérique et sciences informatiques	Mathématiques et une spécialité au moins entre les deux suivantes ; Numérique et sciences informatiques ou Physique-chimie	Mathématiques et une spécialité au moins entre les deux suivantes : Physique-chimie ou Sciences pour l'ingénieur	Sciences de la vie et de la terre et Mathématiques et Physique-chimie	Sciences de la vie et de la terre et Mathématiques	Mathématiques et Physique-chimie	Mathématiques et Sciences de la vie et de la terre	Mathématiques et Physique Chimie
Suite d'études en Licence possibles à Montpellier après cette L1	Informatique	Informatique / Mathématiques / Mécanique / Physique	Mécanique / Physique / EEA (électronique, énergle électrique, automatique) / Chimie	Sciences de la terre, de l'eau et de l'environnement / Sciences de la vie	Sciences de la terre, de l'eau et de l'environnement Sciences de la vie	Poursuite en CUPGE Licence de Mathématiques ou Physique ou Mécanique	Poursuite en CPES ou Licence Sciences de la Vie	Poursuite en CPES ou Licence Physique, chimie, EEA, Mêcanique
Intitulé de la 1 ^{ere} année à la FdS de Montpellier	Informatique	Mathématiques et applications	Physique, chimie et sciences de l'ingénierie (PCSI)	Sciences de la Terre, de l'eau et de l'environnement (TEE)	Sciences de la vie, de la santé et de l'environnement (SVSE) y compris PCAV (Préparation Agro véto) et Licence en APP)	CUPGE	CPES Voie Sciences de la Vie	CPES Voie Sciences de la Matière

Les équipes pédagogiques de la Faculté des Sciences ont émis des recommandations de spécialités de première et de terminale en fonction des portails de Licence 1 (voir le tableau ci-dessus).

Vous pouvez postuler si vous n'avez pas suivi les spécialités recommandées, mais vous serez vraisemblablement admis(e) sous condition (modalité « oui si »), pour vous signaler que vos choix de spécialité peuvent vous mettre en difficulté.

APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

La spécialisation se fait progressivement au cours de la licence. En deuxième année de licence généraliste, les étudiants fixent le choix de leur « mention » de licence, c'est-à-dire leur domaine d'étude. Neuf mentions de licence sont proposées à la Faculté des Sciences : informatique, mathématiques, mécanique, **É**lectronique-**É**lectrotechnique-**A**utomatique **(EEA)**, physique, physique-chimie, chimie, **S**ciences de la **V**ie **(SV)**, et **S**ciences de la **T**erre, de l'**E**au et de l'**E**nvironnement **(STEE)**.

La licence **SV** se décline en deux parcours : biologie-mécanismes du vivant et biologie-écologie. La licence **STEE** se décline également en deux parcours : **T**erre-**E**au-**E**nvironnement **(TEE)**, et le **C**ursus « **M**étiers de l'**E**nseignement en **SVT** » **(CME-SVT)** qui est accessible indifféremment depuis la première année **STEE** ou la première année **SVSE**.

En troisième année, toutes les mentions se déclinent en parcours, c'est-à-dire en spécialisations.

Les filières spécifiques sont en général suivies sur l'ensemble des trois années de licence mais des réorientations vers les licences généralistes sont possibles.

UN ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ OU DE KINÉ

Depuis septembre 2020, il est possible d'accéder aux études de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie) ou à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier (IFMK), en s'inscrivant dans une Licence avec Accès Santé (LAS) ou dans une des deux licences avec accès spécifique kiné.

Les étudiants inscrits dans les **LAS** suivent un programme analogue à ceux des étudiants de licence 1, aménagé pour leur permettre de suivre une « mineure santé ». Sous réserve de valider cette première année en première session et de valider la mineure santé, les étudiants peuvent alors postuler aux 4 filières des études de santé et passeront des oraux qui compteront pour 20 % de la note de classement. Le nombre de places ouvertes en études de santé par cette voie est défini chaque année, de manière à ce que le taux de réussite des **LAS** soit le même que celui des étudiants inscrits dans la filière **PASS** (**P**arcours d'**A**ccès **S**pécifique **S**anté).

À la Faculté des Sciences, des **LAS** sont ouvertes en L1 dans les portails **PCSI** et **SVSE**. En cas de non admission en études de santé, les étudiants ayant validé leur LAS1 sont admis de droit en LAS2 et peuvent se présenter une deuxième fois aux études de santé après avoir validé 60 ECTS supplémentaires.

Les licences avec option kiné sont totalement identiques aux L1 **PCSI** et **SVSE** sur lesquelles elle sont adossées. Le nombre de places ouvertes en première année à l'**IFMK** est défini chaque année. Il est possible de présenter au maximum deux candidatures.

<u>Attention</u>: les Licences avec Accès Santé et les Licences avec option Kiné sont des formations disjointes : il n'est pas possible d'accéder à l'IFMK si on est inscrit en Licence avec Accès Santé et il n'est pas possible de candidater en études de santé à partir des Licences avec option kiné.











DES FORMATIONS INNOVANTES

La licence en sciences de la vie peut se faire à travers un parcours en Apprentissage Par Problèmes (APP). Cette méthode pédagogique met l'accent sur l'autonomie et la créativité des étudiants et développe leurs compétences pour le travail en collaboration. La dernière année de la licence peut éventuellement s'effectuer à l'Université du Québec À Montréal (UQÀM), dans la limite des places allouées et selon la politique de la mobilité entrante en cours dans le pays.

Un Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures est également proposé, en partenariat avec le Lycée Joffre de Montpellier. Cette formation pluridisciplinaire, centrée sur les méthodes numériques et informatiques appliquées aux sciences de la matière ou aux sciences de la vie, s'adresse aux étudiants qui souhaitent entreprendre des études de sciences physiques, de chimie ou de sciences de la vie tout en conservant et en développant une forte compétence en mathématiques et en informatique. Les cours sont donnés en partie au lycée (par des enseignants de classes préparatoires) et en partie à la Faculté des Sciences (notamment des enseignements par projet, des activités pratiques et des stages).

Les étudiants peuvent également s'orienter en troisième année (à partir de n'importe quelle licence 2 de la faculté des Sciences) vers la licence généraliste « sciences et technologie » dont l'objectif est de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement du premier degré (écoles maternelles et élémentaires), où les profils scientifiques manquent cruellement.

DES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

En troisième année, les étudiants peuvent rejoindre une de nos 5 licences professionnelles ouvrant directement sur le monde du travail. Ils peuvent également s'orienter vers la troisième année généraliste « sciences et technologie » dont l'objectif est de préparer les étudiants aux métiers de l'enseignement du premier degré (écoles maternelles et élémentaires), où les profils scientifiques manquent cruellement.

Un nombre croissant de formations de licence et de licences professionnelles sont ouvertes à l'apprentissage, et d'autres s'y préparent pour les années à venir. Pour en savoir plus :

https://sciences.edu.umontpellier.fr/entreprises-et-insertion/alternance/

DES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ÉTUDES

Depuis la rentrée de septembre 2021, la plupart des portails de L1 intègrent des dispositifs de remédiation destinés aux étudiants qui rencontrent des difficultés. Ces dispositifs, propres à chaque portail, prennent des formes variées :

- un retour pendant le second semestre de L1 sur des enseignements du premier semestre, pour permettre la validation de la L1 en deux ans pour les étudiants en difficulté, éventuellement en changeant de portail
- ou une remise à niveau générale en sciences en vue d'une réorientation vers une autre formation du supérieur (BTS, DUT, ...).

Une rentrée renforcée avec tests, enseignements de mise en route, visite guidée et ludique du campus leur est également proposée.

Ces dispositifs sont **facultatifs**: les étudiants choisissent à la fin du premier semestre de leur L1 de passer par un parcours adapté ou de rester dans leur parcours initial. À cette remédiation s'ajoutent d'autres dispositifs, réservés aux candidats ayant reçu une réponse "oui si" dans ParcourSup, notamment un encadrement rapproché par des mentors (tuteurs) étudiants, sous la responsabilité d'un enseignant dédié.

A noter: à la Faculté des Sciences de Montpellier, tous les étudiants « oui » et « oui si » suivent le même premier semestre dans leur portail. Les étudiants « oui si » bénéficient du mentorat étudiant et d'un suivi renforcé s'ils le souhaitent, mais ils ne sont pas contraints de suivre un parcours spécifique: si la réussite est au rendez-vous, ils poursuivent donc des études strictement identiques à celles des autres étudiants.

En savoir plus: https://sciences.edu.umontpellier.fr/ESPACE-ETUDIANTS/CURSUS-LICENCE/ORIENTATION-ACTIVE-L1/

APRÈS LA LICENCE, QUEL MASTER?

Après une licence, les étudiants peuvent rejoindre l'un des très nombreux parcours de Master de la Faculté des Sciences. La particularité des Masters est d'être des formations par la recherche, qui s'appuient sur les laboratoires de recherche de l'Université. Les masters ouvrent vers de très nombreux débouchés dans le monde économique ou académique : cadre des grandes ou des petites entreprises, chercheur dans un service de recherche et développement ou dans le secteur public, expert technique, enseignant, etc. Les diplômés des masters scientifiques sont très recherchés dans tous les secteurs d'activité.

La Faculté des Sciences propose des Masters dans toutes les disciplines scientifiques, de la biologie à l'informatique, en passant par la chimie, les sciences de l'ingénierie, la physique ou les mathématiques.

Des parcours interdisciplinaires originaux sont possibles, par exemple au sein des Masters Bio-informatique, Éco-épidémiologie et émergences parasitaires et infectieuses, Énergie, Sciences et Numérique pour la Santé, Gestion de l'environnement, ou Sciences du bois.

Tous les Masters offrent la possibilité d'une mobilité internationale grâce à l'immense réseau de partenaires de la Faculté des Sciences. Certains Masters sont par nature internationaux et prévoient des séjours obligatoires à l'étranger, en Europe dans le cadre des Masters Erasmus-Mundus et européens, ou au Canada (Québec notamment). Plusieurs Masters proposent un parcours international et interdisciplinaire spécifique (International Inter-Disciplinary & In-Lab Graduate Program, IDIL) qui propose un programme d'enseignement en anglais et permettant aux étudiants une immersion intensive dans le monde de la recherche en favorisant l'interdisciplinarité. Pour en savoir plus :

https://idil.edu.umontpellier.fr/vivez-une-experience-idilique/presentation-idil/

Enfin, plusieurs Masters proposent une double diplomation avec l'Institut d'**A**dministration des **E**ntreprises **(IAE)** de l'Université de Montpellier, permettant d'ajouter au Master scientifique un diplôme de management grâce à quelques cours supplémentaires.



LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le service Relations Entreprises de la **FdS** réalise chaque année des enquêtes sur le devenir des diplômés de Master et de Licence Professionnelle, six mois après l'obtention de leur diplôme.

L'Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Étudiants (OSIPE) de l'Université de Montpellier, réalise quant à lui, des enquêtes à plus long terme (30 mois après l'obtention du diplôme). Ces enquêtes montrent que 91 % de nos diplômes de Master qui n'ont pas poursuivi leurs études en doctorat sont en emploi 30 mois après l'obtention de leur diplôme (plus de la moitié des ceux qui ne sont pas en emploi à la date des enquêtes ne sont que temporairement sans emploi), et que 85 % occupent un emploi de cadre ou équivalent. Enfin, 74 % de ces emplois sont des Contrats à Durée Indéterminée (CDI). La poursuite d'études en doctorat (vers les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur public) concerne un tiers des diplômés de Master.

Pour en savoir plus : https://osipe.edu.umontpellier.fr/les-masters-par-composante/





La Faculté des Sciences en quelques chiffres

29
Parcours
de Licences

8439 Étudiants **20**Bâtiments
d'enseignement

5Parcours
de Licences Pro

115
Parcours
de Masters

Départements d'enseignement

131 ersonnels Adm

Personnels Administratifs et Techniques

345

Étudiants internationaux nouvellement inscrits

582

Enseignants permanents





SCUIO-IP

SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

.....

Site Centre-ville

Droit & Science Politique - Économie - Institut Montpellier Management - IPAG Médecine - Odontologie - Pharmacie - Maïeutique - STAPS

> 5 boulevard Henri IV CS 19044 34967 Montpellier Cedex 2 Tel. 04 34 43 32 33

> >

Site Nord - Triolet

Faculté des Sciences - Faculté d'Éducation - IAE - Polytech - Instituts Universitaires de Technologies (IUT) : Montpellier-Sète, Béziers, Nîmes

Place Eugène Bataillon Bât. 8 RDC de la BU 34095 Montpellier Cedex 5 Tel. 04 67 14 30 61



FACULTÉ DES SCIENCES

Campus Triolet - Bâtiment 30 - Case Courrier 417 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier Cedex 5 Tel. 04 67 14 30 30

WWW.UMONTPELLIER.FR